



Commune de Genolier Conseil communal

DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2021

1. ACCEPTATION du préavis 74/2021

concernant une demande d'autorisation de vendre une parcelle de 1'761 m² et les bâtiments qui y sont construits, située à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-Le Muids pour le montant de CHF 750'000.-TTC

2. ACCEPTATION du préavis 77/2021

concernant une demande d'autorisation de vendre une parcelle de 1'457m² et les bâtiments qui y sont construits, située à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-Le Muids pour le montant de CHF 745'000.-TTC

3. ACCEPTATION du préavis 78/2021

concernant une demande d'autorisation de vendre la parcelle N° 2609 de 1'335m² et les bâtiments qui y sont construits, située à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-Le Muids pour le montant de CHF 576'500.-TTC

4. ACCEPTATION du préavis 70/2021

concernant les comptes 2020

5. ACCEPTATION du préavis 69/2021

concernant le rapport de gestion 2020



Commune de Genolier Conseil communal

6. ACCEPTATION du préavis 76/2021

concernant une demande de crédit de CHF 432'000.-TTC destiné à financer la reprise des collecteurs EC-EU privés jusqu'au 2ème raccordement

7. ACCEPTATION du préavis 75/2021

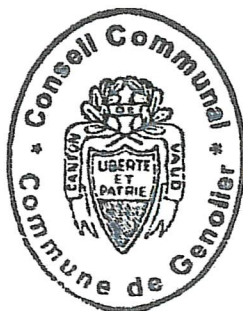
concernant une demande de crédit de CHF 190'000.- TTC destiné à financer la construction d'un bâtiment pour l'hébergement d'une nouvelle chaudière à pellets, 100 % énergie renouvelable

Genolier, le 10 juin 2021

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Nicolas Bolay



La Secrétaire

Laurence Werlen

Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch